



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Synthèse

La stratégie internationale de la France en matière de droits et santé sexuels et reproductifs

2023-2027

Trois changements clés

- L'approche par les droits, plaçant les individus et leurs droits au centre de la stratégie.
- Six priorités thématiques qui guideront l'action de la France.
- Les droits et santé sexuels et reproductifs, pierre angulaire de la diplomatie féministe française.

Partie 1 –

Contexte et enjeux en matière de droits et santé sexuels et reproductifs

Les droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) se sont progressivement imposés dans les débats au sein des enceintes internationales depuis les années 2000. En effet, les DSSR renvoient à un **triple enjeu** : de droits humains et de libertés individuelles, d'égalité de genre et de développement durable des sociétés, et enfin de santé publique. La dernière étape dans la définition des DSSR a été **l'ouverture de ces droits aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres + (LGBT+) dans les années 1990.**

Grâce au soutien et à l'expertise de la société civile, la définition suivie et adoptée par la France depuis 2018 est celle de la Commission Guttmacher-Lancet qui la caractérise comme « un **état de bien-être** physique,

affectif, mental et social, **concernant tous les aspects de la sexualité et de la reproduction**, et pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. Ainsi, une **approche positive** de la sexualité et de la reproduction doit reconnaître le rôle joué par les relations sexuelles sources de plaisir, la confiance et la communication dans la promotion de **l'estime de soi et du bien-être général**. Chaque personne a le droit de prendre les décisions qui concernent son corps et d'accéder à des services qui appuient ce droit.¹ »

Ces évolutions ont également eu lieu dans les textes internationaux et les programmes

1. guttmacher.org/fr/guttmacher-lancet-commission/accelerer-le-progres-resume

d'action reconnus par les États, notamment sous l'impulsion de mouvements de droits humains et féministes.

Pourtant, ces évolutions se font dans un **contexte international fragile. Les DSSR sont confrontés à de nombreux défis :**

→ **une reconnaissance et un suivi politique et financier encore difficiles** malgré de réels progrès ;

→ **la montée des conservatismes et des mouvements antichoix** qui mettent en péril les progrès difficilement acquis ;

→ **la multiplication des crises humanitaires, climatiques et sanitaires**, lors desquelles les DSSR sont souvent relégués au second plan.

Partie 2 –

L'approche française en matière de droits et santé sexuels et reproductifs

Les six priorités thématiques

- 1–** L'accès aux services et produits de santé sexuelle et reproductive (SSR) de qualité.
- 2–** L'accompagnement au changement social et comportemental : soutenir l'éducation complète à la sexualité, et transformer les masculinités.
- 3–** L'accès à l'avortement sécurisé : promouvoir un écosystème favorable.
- 4–** La lutte contre les pratiques néfastes et les violences sexuelles et fondées sur le genre.
- 5–** L'égalité et l'accès aux droits pour les personnes LGBT+.
- 6–** La défense des droits et santé sexuels et reproductifs en situations de crise.

Les engagements financiers

La France, championne de la coalition DSSR au Forum Génération Égalité, a annoncé l'allocation de **400 millions d'euros entre 2021 et 2025 pour promouvoir les DSSR dans le monde** :

- **90 millions d'euros** alloués à *UNFPA Partnership Supplies* pour l'achat et la distribution de produits contraceptifs et de santé sexuelle et reproductive ;
- **5 millions d'euros** au nouveau programme *Shaping Equitable Market Access for Reproductive Health* (SEMA) pour favoriser un accès équitable aux produits de santé sexuelle et reproductive ;
- **5 millions d'euros** à l'Organisation pour le dialogue en faveur de l'avortement sécurisé (ODAS) en Afrique de l'Ouest et du Centre, porté par l'ONG Ipas ;
- **250 millions d'euros** via l'Agence française de développement (AFD) ;
- **50 millions d'euros** au Fonds français Muskoka jusqu'en 2026, pour faire reculer la mortalité maternelle et infantile en Afrique de l'Ouest.

Les modalités d'intervention

- **financer des projets** et programmes *via* son aide bilatérale, européenne et multilatérale, à destination des pays partenaires, mais également des acteurs et actrices de la société civile internationale et locale, y compris les mouvements féministes et les organisations de jeunesse ;
- **porter un plaidoyer politique exigeant** dans les relations multilatérales, européennes et bilatérales et défendre un langage ambitieux dans les instances de négociations internationales ;
- **entretenir un dialogue étroit et renforcer les partenariats avec la société civile française et internationale**, et favoriser leur implication dans les réflexions stratégiques françaises, dans une logique partenariale et de coconstruction ;
- **pérenniser l'appropriation** de la stratégie DSSR par le réseau français et ses opérateurs, et faciliter son déploiement.

La stratégie DSSR à la croisée de plusieurs enjeux prioritaires de la France

- **la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes** : à travers sa diplomatie féministe, la France souhaite porter un plaidoyer ambitieux dans tous les espaces internationaux, multilatéraux et bilatéraux, afin de garantir les droits à disposer de son corps et la santé sexuelle et reproductive comme une condition essentielle pour une égalité entre les femmes et les hommes ;
- **la stratégie française Droits humains et développement** : la France appuie des projets d'éducation et de sensibilisation portant sur la corrélation entre droits humains et DSSR à destination de l'ensemble des acteurs et actrices du réseau diplomatique français ;
- **la Stratégie de la France en santé mondiale** : la santé sexuelle et reproductive est présente dans cette stratégie. Plusieurs initiatives en découlent : la création du Fonds français Muskoka, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ou encore l'Initiative ;
- **la Stratégie française pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion** : l'éducation des filles et l'intégration de l'égalité de genre par et pour l'éducation resteront une priorité ;
- **la Stratégie internationale de la France pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable** : la France entend notamment lutter contre la malnutrition de façon globale, multisectorielle et en format multi-acteurs, en donnant la priorité à l'action contre la sous-nutrition et à la période cruciale des 1 000 premiers jours (femmes enceintes et allaitantes et enfants de moins de 2 ans) ;
- **la Stratégie humanitaire de la République française** : en cours de renouvellement, plusieurs engagements renforceront la prise en compte de l'égalité de genre et des DSSR, en particulier l'accès au Dispositif minimum d'urgence.

**Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères**

37 quai d'Orsay
75007 Paris

diplomatie.gouv.fr